

SUJET DE LANGUES VIVANTES : POLONAIS

Épreuve 1 : Compréhension de l'oral - Expression écrite

Durée : 1 heure

Le sujet porte sur l'axe 7 du programme : Diversité et inclusion

Prenez connaissance de la totalité du sujet.

1. Compréhension de l'oral (10 points)

Titre du document : Obcokrajowcy w Polsce

Vous allez entendre un document dont vous rendrez compte en français.

Vous entendrez le document trois fois en tout. Chaque écoute sera espacée d'une minute.

Vous pourrez prendre des notes pendant les écoutes.

A l'issue de la 3^e écoute, vous utiliserez votre temps comme vous le souhaitez pour rendre compte du document et pour traiter la partie expression écrite.

Vous rédigerez le compte rendu en prenant appui sur les questions suivantes :

- a. Qui se fait interviewer par le journaliste de Polskie Radio?
- b. Qu'apprenons-nous en écoutant les représentants de l'administration polonaise?
- c. Quelle est la situation des deux immigrés interviewés?
- d. Quels sont leurs projets : rester définitivement en Pologne ou aller vivre ailleurs?

2. Expression écrite (10 points)

Vous traiterez en polonais l'un des deux sujets **au choix** :

Sujet A :

Czy rozumiesz ludzi, którzy emigrują do Polski?

OU

Sujet B :

Dlaczego ludzie decydują się na emigrację?